

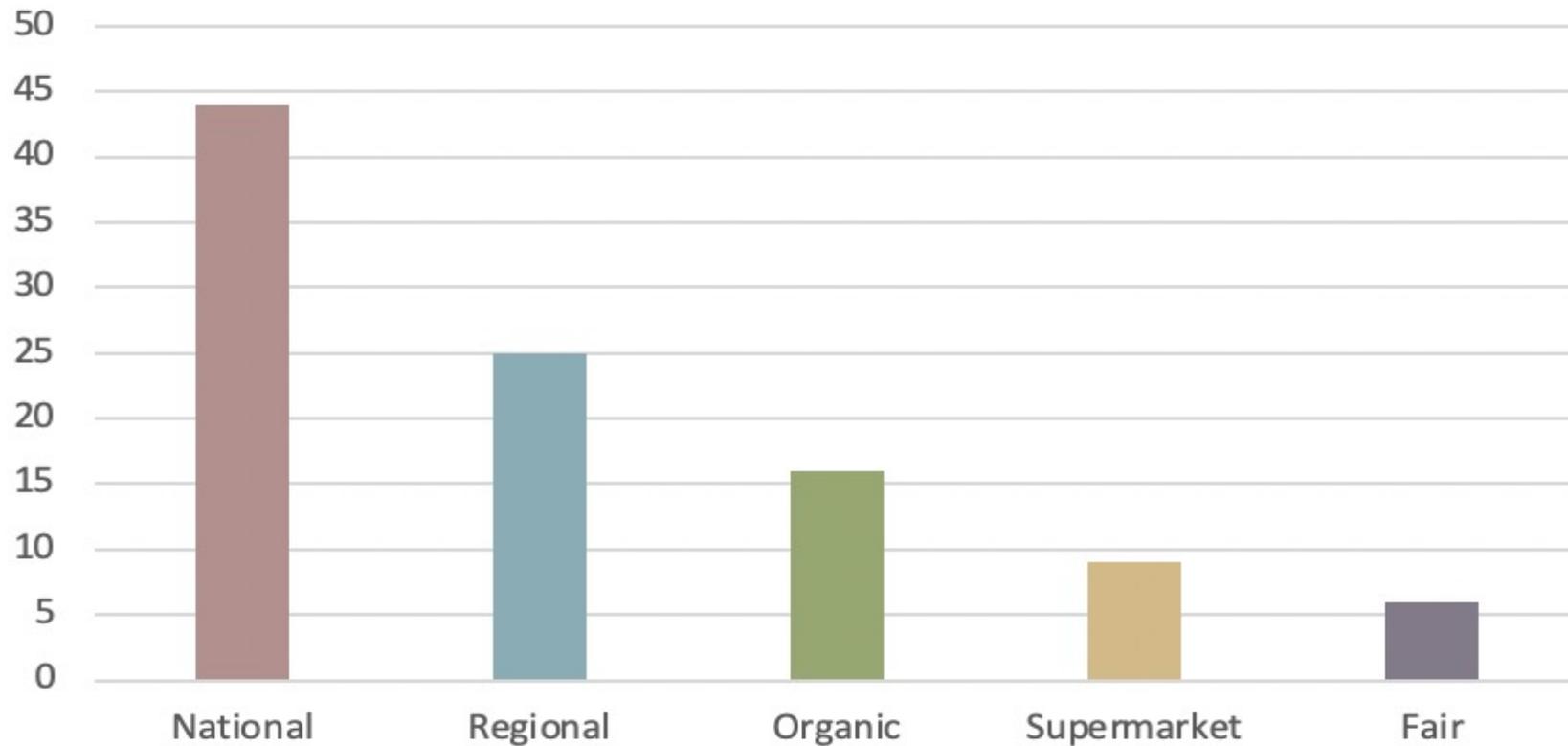


**Vue d'ensemble des labels de qualité au Luxembourg:  
types, rapports de propriétés, certifications, cahiers des charges.**

Dr. Rachel Reckinger, Université du Luxembourg

# Aperçu des labels luxembourgeois de qualité pour produits alimentaires

## Luxembourg's five label types



# Les labels luxembourgeois de qualité pour produits alimentaires par catégorie

NATIONAL					
<b>Marque Nationale Beurre (Beurre rose)</b> 	Certification Qualité des produits, production locale Institution publique	<b>Marque Nationale Miel</b> 	Certification Qualité des produits, production locale Institution publique	<b>Marque Nationale Jambon</b> 	Certification Qualité des produits, production locale Institution publique
<b>Marque Nationale Viande de Porc</b> 	Certification Qualité des produits, production locale Institution publique	<b>Marque Nationale Eau de Vie</b> 	Certification Qualité des produits, production locale Institution publique	<b>Produit du Terroir - Lëtzebuenger Rëndfleisch</b> 	Certification Qualité des produits, production locale Institution publique
<b>Produit du Terroir - Lëtzebuenger Gromperen</b> 	Certification Qualité des produits, production locale Institution publique	<b>Produit du Terroir - Lëtzebuenger Wees, Miel a Brout</b> 	Certification Qualité des produits, production locale Institution publique	<b>AOP Moselle Luxembourgeoise</b> 	Certification Qualité des produits, production locale Groupement de producteurs
<b>Made in Luxembourg</b> 	Certification Qualité des produits, production locale Institution publique	<b>Sou schmaacht Lëtzebuerg</b> 	Certification Qualité des produits, production locale Institution publique	<b>Naturschutz-fleesch</b> 	Certification Qualité des produits, biodiversité Bien-être animal Groupement de producteurs
<b>Eist Uebst a Geméis</b> 	Auto-déclaration Production respectueuse de l'environnement, production locale, saisonnalité, qualité des produits Groupement de producteurs	<b>Vum Bauerenhaff op den Dësch</b> 	Auto-déclaration Production locale, commercialisation directe Groupement de producteurs		

# Les labels luxembourgeois de qualité pour produits alimentaires par catégorie

RÉGIONAL					
<b>Véi vum Séi</b> 	<b>Auto-déclaration</b> Production locale, qualité des produits, production respectueuse de l'environnement Syndicat régional	<b>Téi vum Séi</b> 	<b>Auto-déclaration</b> Production locale, qualité des produits, production respectueuse de l'environnement Syndicat régional	<b>Spelz vum Séi</b> 	<b>Auto-déclaration</b> Production locale, qualité des produits, production respectueuse de l'environnement Syndicat régional
<b>Gebäck vum Séi</b> 	<b>Auto-déclaration</b> Production locale, qualité des produits, production respectueuse de l'environnement Syndicat régional	<b>Bléi vum Séi</b> 	<b>Auto-déclaration</b> Production locale, qualité des produits, production respectueuse de l'environnement Syndicat régional	<b>Natur Genéissen</b> 	<b>Auto-déclaration</b> Production locale, production respectueuse de l'environnement Syndicat régional
<b>Ourdaller</b> 	<b>Auto-déclaration</b> Qualité des produits, production locale Groupement de producteurs	<b>Eisleker Gourmet</b> 	<b>Auto-déclaration</b> Qualité des produits, production locale Entreprises privées		



# Les labels luxembourgeois de qualité pour produits alimentaires par catégorie

BIO					
<p><b>Demeter</b></p> 	<p><b>Certification</b></p> <p>Production locale écologique, équitable. Production respectueuse de l'environnement, bien-être animal, approche holistique</p> <p>Groupement de producteurs</p>	<p><b>Bio Lëtzebuerg</b></p> 	<p><b>Certification</b></p> <p>Production locale écologique, production respectueuse de l'environnement, bien-être animal</p> <p>Groupement de producteurs</p>	<p><b>BIOG</b></p>  	<p><b>Certification</b></p> <p>Agriculture biologique, production équitable et associative</p> <p>Groupement de producteurs</p>
<p><b>Bio-OVO</b></p> 	<p><b>Auto-déclaration</b></p> <p>Production locale écologique (œufs), bien-être animal</p> <p>Groupement de producteurs</p>	<p><b>Biomafel</b></p> 	<p><b>Certification</b></p> <p>Production locale écologique (bovins, porcs, poulets, moutons), bien-être animal</p> <p>Groupement de producteurs</p>	<p><b>EU organic label</b></p> 	<p><b>Certification</b></p> <p>Agriculture biologique</p> <p>Institution publique</p>

# Les labels luxembourgeois de qualité pour produits alimentaires par catégorie

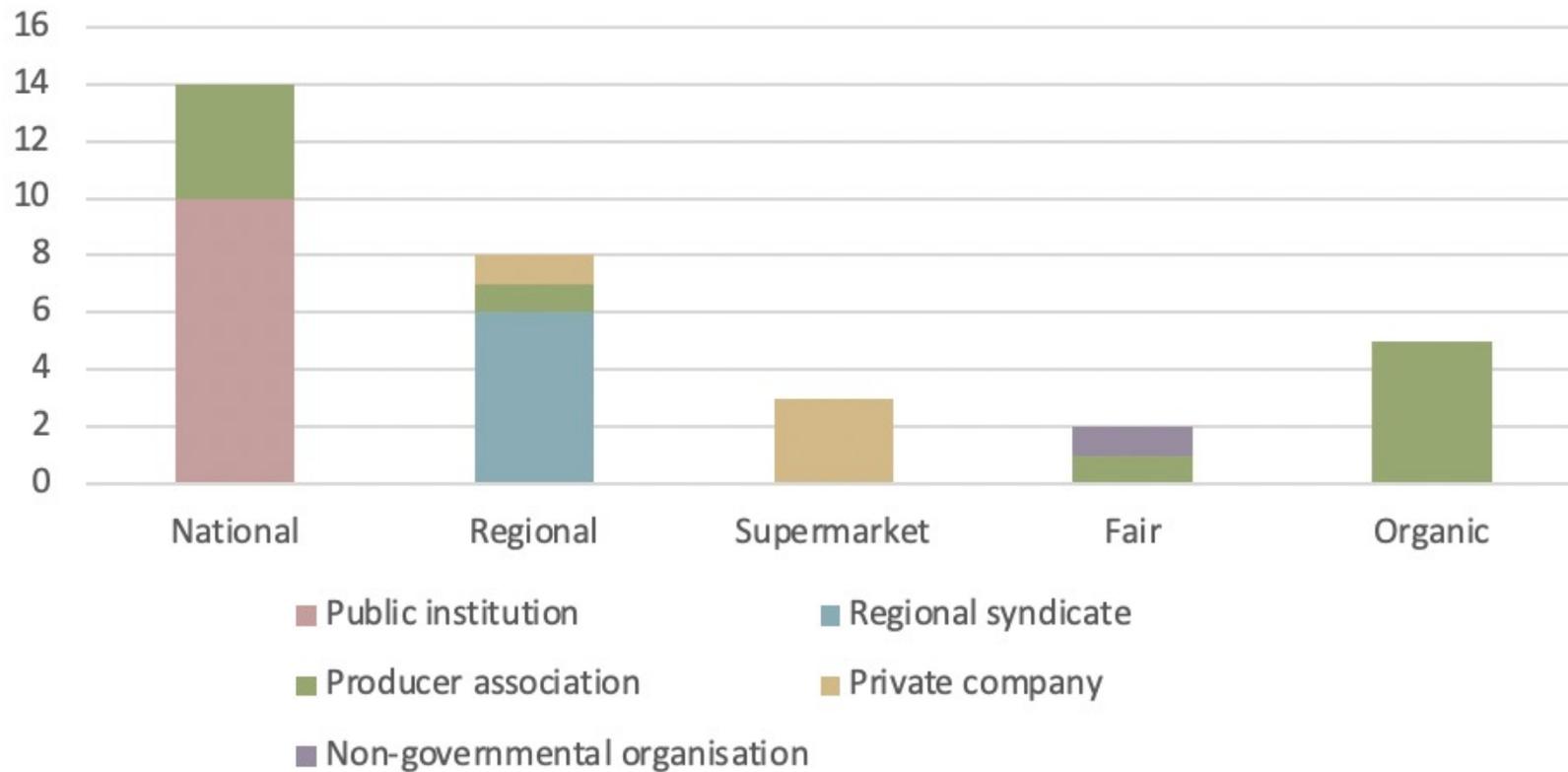
SUPERMARCHÉ					
<b>Bio Green Beef</b> 	<b>Certification</b>	<b>Cactus Rëndfleisch vum Lëtzebuerger Bauer</b> 	<b>Certification</b>	<b>Cactus Poulet vum Lëtzebuerger Bauer</b> 	<b>Certification</b>
	Production locale écologique, Bien-être animal		Production locale, qualité des produits, production respectueuse de l'environnement		Production locale, qualité des produits
	Entreprises privées		Entreprises privées		Entreprises privées

ÉQUITABLE			
<b>Fairtrade</b> 	<b>Certification</b>	<b>D'fair Mëllech</b> 	<b>Auto-déclaration</b>
	Équitable		Équitable
	ONG		Groupement de producteurs



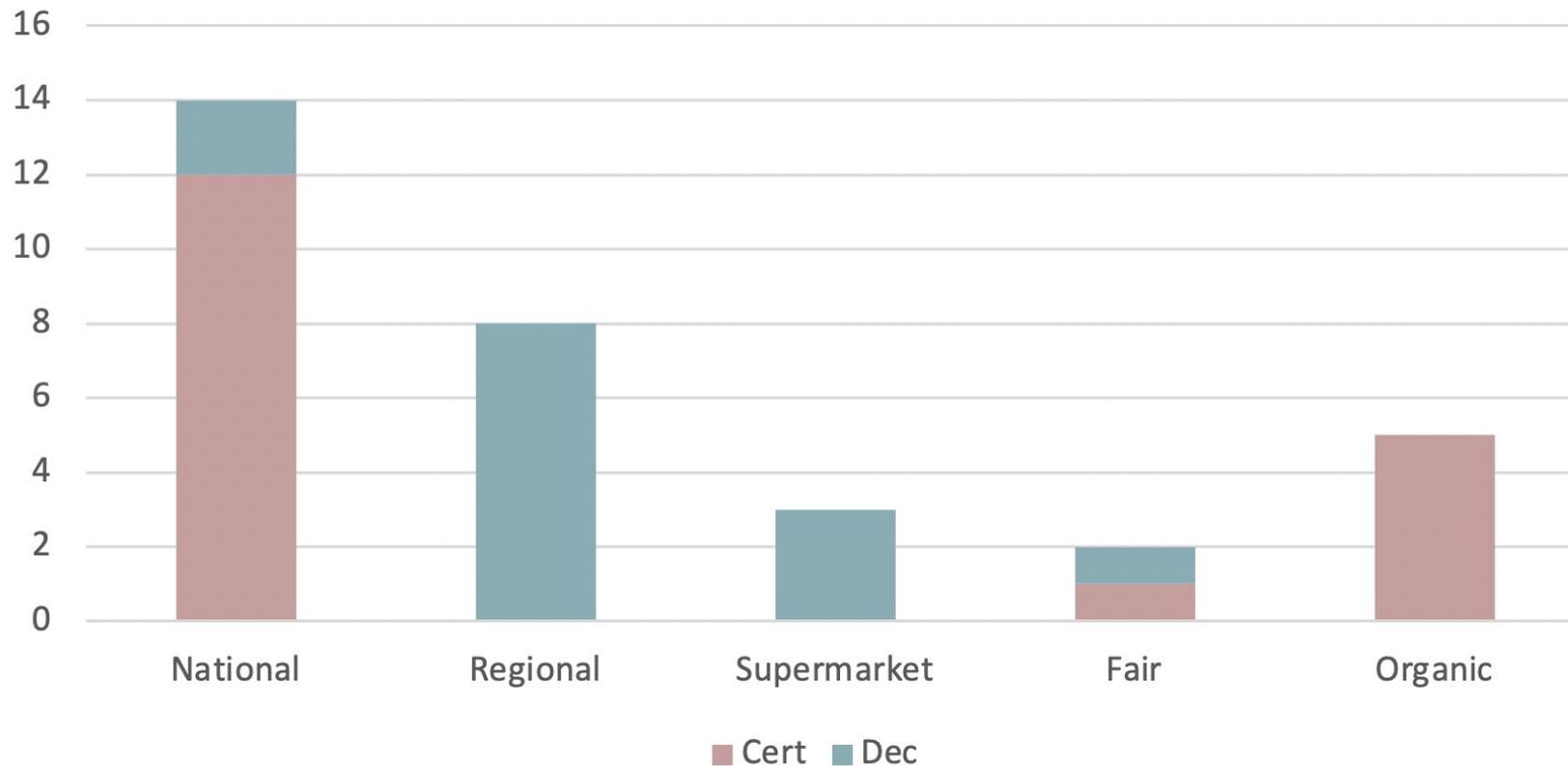
# Aperçu des labels luxembourgeois de qualité pour produits alimentaires: rapports de propriété

## Primary ownership of Luxembourg's label types



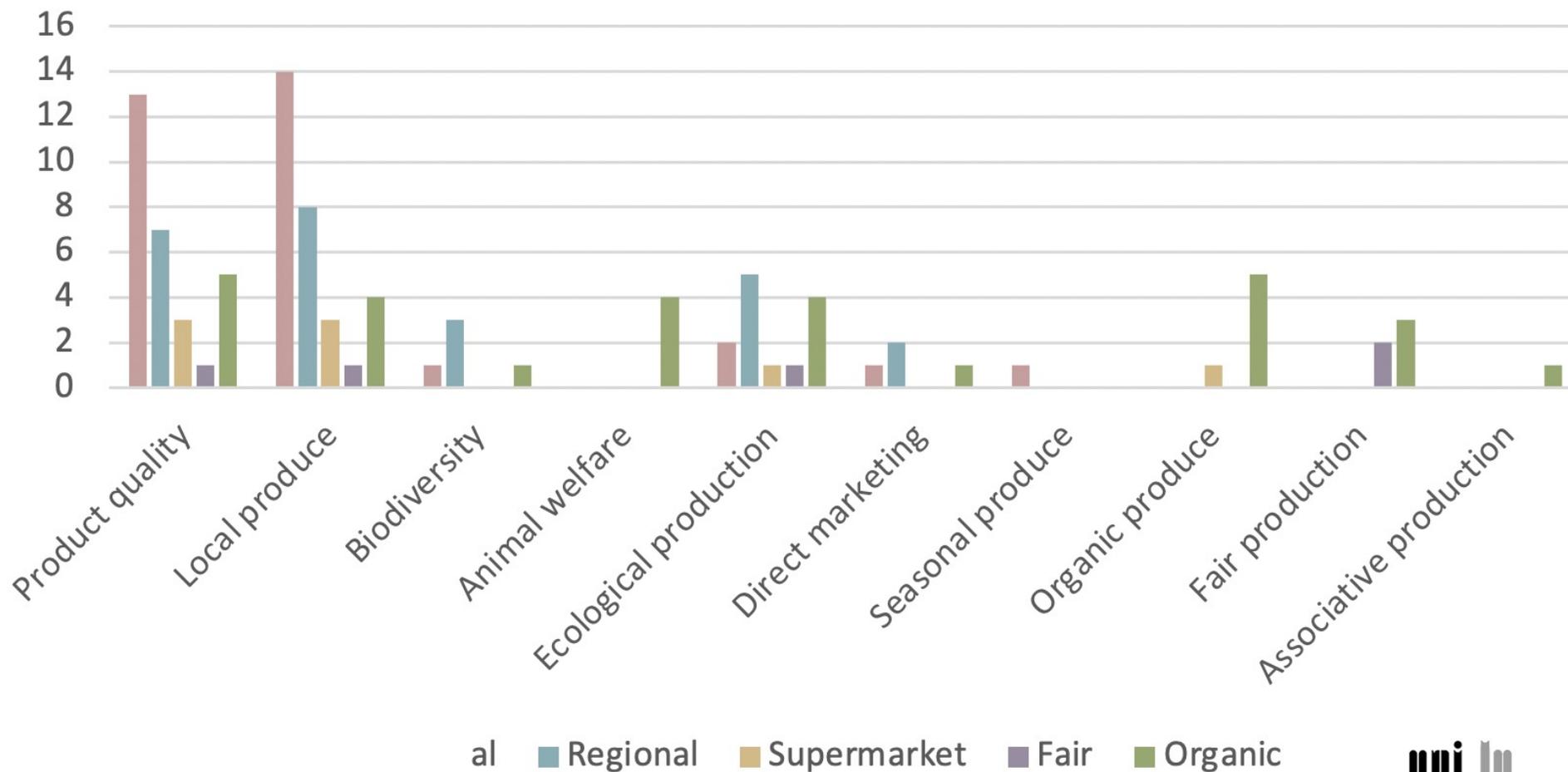
# Aperçu des labels luxembourgeois de qualité pour produits alimentaires: types de certification

## Label types and their certification type



# Aperçu des labels luxembourgeois de qualité pour produits alimentaires: attributs principaux

## Primary attributes of Luxembourg's labels



# Nouveau projet de loi relatif à l'agrément d'un système de qualité ou de certification des produits agricoles



NOHALTEGKEETSROT

AVIS DU CONSEIL SUPERIEUR POUR UN  
DEVELOPPEMENT DURABLE CONCERNANT LE  
PROJET DE LOI RELATIF A L'AGREMENT D'UN  
SYSTEME DE QUALITE OU DE CERTIFICATION DES  
PRODUITS AGRICOLES (PL N° 7672)

Adopté par la plénière en date du 28 octobre 2020



# Nouveau projet de loi relatif à l'agrément d'un système de qualité ou de certification des produits agricoles

## But général

- établissement d'un **lien de confiance durable** entre consommateurs et producteurs.
- impératif que les produits labellisés contribuent au soutien des **producteurs régionaux** et qu'ils soient issus d'une production présentant une **plus-value réelle** par rapport aux produits issus d'une agriculture conventionnelle standard, par rapport à trois piliers
  - « Qualité - Saveur »,
  - « Régional - Équitable »,
  - « Environnement - Bien-être animal »



# Nouveau projet de loi relatif à l'agrément d'un système de qualité ou de certification des produits agricoles

## Appréciation générale par le *Nohaltegkeetsrot* (CSDD)

Le Conseil salue les objectifs du projet de loi relatif à l'agrément d'un système de qualité et de certification des produits agricoles que sont :

- la **transparence** pour les consommateurs;
- la **visibilité pour des producteurs nationaux qui font des efforts « en plus »** du minimum légal;
- **l'introduction systématique de cahiers des charges**, fixant des critères de production clairs et vérifiables en relation avec les objectifs du système ;
- le **contrôle objectif de tels suppléments** par des organismes neutres et accrédités, associé à un système de sanctions transparent ;



# Nouveau projet de loi relatif à l'agrément d'un système de qualité ou de certification des produits agricoles

## Appréciation générale par le *Nohaltegkeetsrot* (CSDD) (2)

- **la justification de prix plus élevés pour de tels produits**
- l'échelonnage de la valeur ajoutée des produits nationaux, leur permettant de mettre en avant des **critères de qualité objectivables** et tirer ainsi avantage lors des **appels d'offre publics**.
- par **l'accroissement en résilience et le gain d'autonomie** par la certification de produits régionaux et de qualité ;
- **l'effet positif de la production nationale certifiée à plus-value sur l'environnement naturel et le bien-être animal**, mais aussi sur la **rémunération** des producteurs et sur la **santé publique** des consommateurs p.ex. dans les cantines.



# Nouveau projet de loi relatif à l'agrément d'un système de qualité ou de certification des produits agricoles

## Critiques de la part du *Nohaltegkeetsrot* (CSDD) (1)

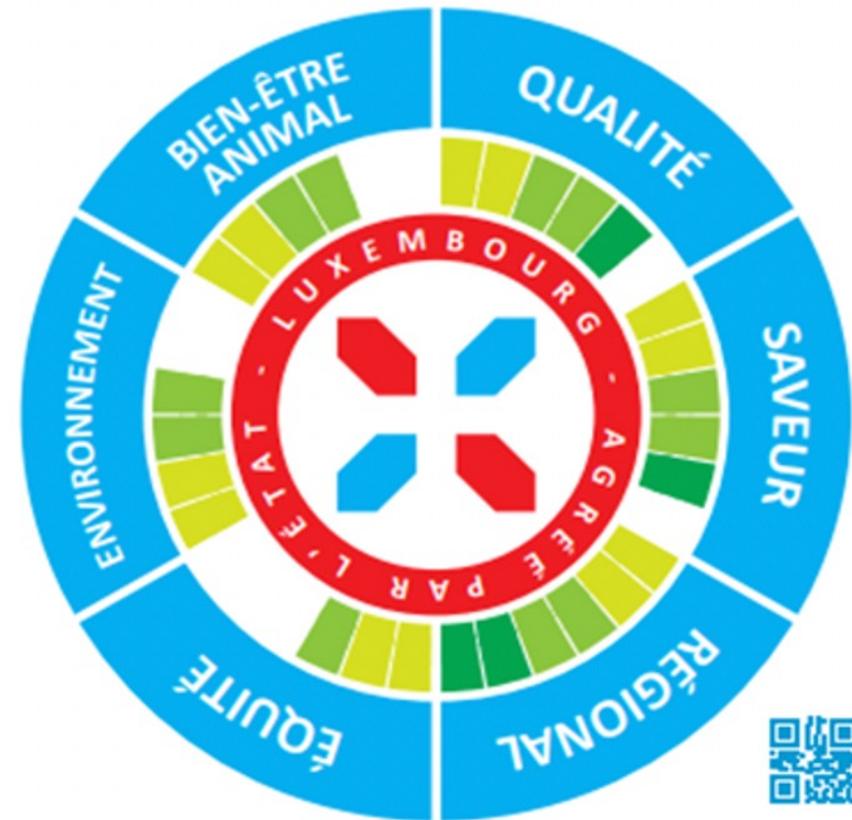
- Système à base volontaire: il faudrait des **aides et *incentives* pour participer**
- Définition de la régionalité: « **un rayon de 250 km autour du siège social du groupement.**
- Champ d'application et contrôles: **différenciation entre certification et système de qualité n'est nullement nécessaire.**
- Critères et valeurs seuil: **formulation souvent imprécise des critères à remplir**



# Nouveau projet de loi relatif à l'agrément d'un système de qualité ou de certification des produits agricoles

Critiques de la part du *Nohaltegkeetsrot (CSDD)* (2)

**Proposition d'un système de logo reconnaissable et factuel**, qui soit reconnaissable (avec le X inchangé), mais assorti d'éléments informatifs et factuels, spécifiques à chaque produit (avec le rating du score obtenu par le produit en question dans chacun des six piliers).



# Nouveau projet de loi relatif à l'agrément d'un système de qualité ou de certification des produits agricoles

## Résumé de l'appréciation du CSDD au sujet du critère qualité & saveur

n°	Contenu critère	Appréciation (la motivation de la couleur est la déduction du commentaire du Conseil à chaque point)
1	<i>Commission de dégustation</i>	Yellow
2	<i>Participation annuelle du produit agricole à des concours internationaux</i>	Yellow
3	<i>Analyses relatives à la qualité organoleptique du produit agricole par des laboratoires</i>	Red
4	<i>Analyses relatives à la qualité sanitaire du produit agricole par des laboratoires accrédités</i>	Red
5	<i>Système de certification agroalimentaire européen ou international allant au-delà du principe de base HACCP</i>	Red
6	<i>Mesures particulières visant à assurer une traçabilité du produit agricole</i>	Red
7	<i>Emploi exclusif de substances naturelles ou substances dérivées de substances naturelles comme ingrédients</i>	Red
8	<i>Matériaux de contacts et d'emballages</i>	Yellow
9	<i>Logo « Nutri-Score »</i>	Green
10	<i>Production selon des méthodes traditionnelles ou artisanales</i>	Yellow
11	<i>Détermination et vérification d'indicateurs de qualité</i>	Yellow
12	<i>Pratiques de production innovatrices</i>	Yellow

Critère reprenant obligations légales existantes

Critère à faible effet, sans valeur seuil/objectifs contrôlables

Critère à fort effet



# Nouveau projet de loi relatif à l'agrément d'un système de qualité ou de certification des produits agricoles

## Résumé de l'appréciation du CSDD au sujet du critère régional & équitable

n°	Contenu critère	Appréciation (la motivation de la couleur est la déduction du commentaire du Conseil à chaque point)
1	Ingrédients entrant dans la composition du produit agricole ou des composants de l'alimentation animale, avec au moins 80% en poids en provenance de la région	
2	Naissance et l'élevage des bovins, porcins, équidés et ovins dans la région ou, pour les autres animaux, leur détention dans la région durant les trois derniers quarts de leur vie	
3	Semences ou plants végétaux produits dans la région ou issues d'une multiplication biologique	
4	Abattage, collecte, transformation et conditionnement dans la région des produits d'origine animale	
5	Production, transformation et conditionnement dans la région des produits d'origine végétale	
6	Promotion de circuits-courts, impliquant un maximum de deux opérateurs économiques situés dans la région	
7	Vente directe du produit agricole	
8	Étiquetage du produit agricole comportant des indications relatives au lieu d'origine pour les principaux ingrédients et matières premières entrant dans la composition du produit	
9	Dispositions dans le cahier des charges garantissant un revenu équitable aux producteurs de produits agricoles	
10	Réalisation d'au moins une des étapes de la production dont l'objet principal est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées	
11	Recours à au moins un ingrédient issu du commerce équitable	
12	Pratiques de production innovatrices	

Critère reprenant obligations légales existantes

Critère à faible effet, sans valeur seuil/objectifs contrôlables

Critère à fort effet



# Nouveau projet de loi relatif à l'agrément d'un système de qualité ou de certification des produits agricoles

## Résumé de l'appréciation du CSDD au sujet du critère environnement & bien-être animal

n°	Contenu critère	Appréciation (la motivation de la couleur est la déduction du commentaire du Conseil à chaque point)
1	Participation à des régimes d'aide concernant le soutien au développement durable des zones rurales	
2	Calcul de cycles de vie, de bilans énergétiques ou la détermination de l'empreinte carbone	
3	Contribution à l'atteinte des objectifs environnementaux en tenant compte des zones de protection d'eau, des eaux de surfaces, eaux souterraines, des zones Natura 2000 et de la prévention de l'érosion des sols	
4	Bonnes pratiques concernant la prévention et la gestion des déchets ou l'application des principes d'économie circulaire	
5	Détention d'animaux au-delà des normes européennes ou nationales en matière de bien-être animal, en se basant sur l'application de principes, recommandations ou labels en matière de bien-être animal scientifiquement reconnus, l'insertion dans le cahier des charges des conditions générales de bien-être animal issues du mode de production biologique ou l'application d'indicateurs reconnus en lien avec le comportement animal	
6	Réduction de l'usage de médicaments vétérinaires et d'antibiotiques	
7	Réduction de l'usage de produits phytopharmaceutiques pour la production végétale	
8	Recours à une alimentation animale sans organismes génétiquement modifiés	
9	Détention de races robustes	
10	Culture de variétés locales anciennes de plantes adaptées au terroir	
11	Pratiques de production innovatrices	

**Critère reprenant obligations légales existantes**

Critère à faible effet, sans valeur seuil/objectifs contrôlables

Critère à fort effet





sustainable  
food practices



**Merci pour votre attention!**

<https://food.uni.lu>  
[rachel.reckinger@uni.lu](mailto:rachel.reckinger@uni.lu)

